

## **Compte rendu Conseil Portuaire 25 Novembre 2019**

### **Présents :**

Président du Conseil Portuaire, représentant le Président du Conseil Départemental (CD) (1 voix) :

- Jean MORIN, Vice président du CD et PDG de la SPL

Représentants du concessionnaire (2 voix) :

- Jean LEPETIT, Administrateur SPL et Maire de St Vaast (titulaire)
- Frédérique BOURY, Administrateur SPL (titulaire)

Représentant Conseil Municipal St Vaast (1 voix) :

- Gilles AUGER, Conseiller municipal de St Vaast, 1<sup>er</sup> adjoint (titulaire)

Représentant du personnel du concessionnaire (1 voix) :

- Olivier LEMAIGNEN, Directeur de la mer et des ports au CD, Directeur SPL (titulaire)
- Florent DULOIR, personnel SPL maître de port (suppléant sans droit de vote)

Représentant personnel service gestion des ports (1 voix) :

- Thierry LETEISSIER, Responsable de l'Agence portuaire Nord du CD (titulaire)
- Laurent CLERGEAU, Responsable du service de l'Exploitation portuaire du CD (suppléant sans droit de vote)

Représentants activité « pêche » (2 voix) :

- Francis LANEELLE (titulaire)

Représentants activité « plaisance » (4 voix)

- Georges COURTAY (titulaire)
- Lucien POIROT (titulaire)
- Philippe LEMOULT (titulaire)
- Jean RIBY (titulaire)
- François TAILLE (suppléant sans droit de vote)

Représentant Ecole de voile/Snsm (1 voix)

- Rémy NOEL (suppléant avec droit de vote)

Représentant activité « commerce » (1 voix) :

- Yves PICOT (titulaire)

Autres participants :

- secrétaire de séance du CD

### **Absent :**

- Guillaume VILLENEUVE, activité plaisance, remplacé par Rémy NOEL.
- 2 représentants activité « pêche »

Georges COURTAY (GC)

- fait part de l'absence de Guillaume VILLENEUVE, démissionnaire de l'école de voile, ayant adressé un courrier pour notifier son retrait depuis un an

Thierry LETESSIER (TL)

- doit formaliser son retrait et faire désigner son représentant

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





**Commentaires et corrections Compte rendu du 23 Juin 2019 :**

Lucien POIROT (LP)

- indique avoir remis, lors de la réunion AUPPV/SPL, à Thierry LETESSIER, les corrections à apporter à ce compte rendu
- demande que les présentations faites, en Conseil Portuaire, soient jointes aux comptes rendus

TL

- précise qu'une synthèse de ces présentations sera jointe aux comptes rendus

Dans ces conditions de corrections, le compte rendu est adopté à l'unanimité

**Rapport d'activité partiel 2019 St Vaast :**

LP

- remarque que le contrat de délégation de service public auquel il est fait référence dans le rapport partiel 2019 est celui d'Avril 2014 et non pas celui qui a été présenté en Conseil Portuaire de Novembre 2017.

OL

- précise alors que le contrat de délégation de service public présenté en Novembre 2017 n'a été validé que pour le port de Barfleur par le Conseil Départemental du 8 Décembre 2018. Donc non applicable pour St Vaast

Francis LANELEE (FL)

- fait remarquer que la liste des armements occupant des emplacements de vente (étals ambulants sur le port) n'est pas exhaustive

TL

- va compléter la liste mais tous les armements n'ont pas rendu leur convention signée

**Domaine économique**

Présentation des chiffres de la fréquentation 2019 avec un réajustement du nombre de passages sur Tatihou à 76 717 La météo, plus difficile à partir du mois d'Août 2019 explique la moindre fréquentation (2018 exceptionnel) mais globalement ce sont des bateaux plus gros qui ont fait escale générant au final des recettes équivalentes à celles de l'an passé

**Travaux**

1-Dragage :

Au final c'est 21 100 m3 de sédiments qui ont été retirés par rapport à la cible de 33 000 m3. Une bathymétrie de fin de travaux est présentée de manière schématique. Globalement les côtes prévues ne sont pas atteintes dans la première moitié du port (côté porte avec de 0 à 40 cm d'écart)

Des échanges sont en cours entre SPL et l'entreprise MERCERON sur le montant final des travaux. Dans ce contexte la bathymétrie n'est pas transmise malgré notre demande (communication reportée)

On aura pu constater la présence de macros déchets importants (filets, pneus, poches à huîtres, etc .....)

La dépose des derniers tuyaux devant être terminée d'ici la fin de l'année

Il reste, au printemps, à épandre les boues des bassins de rétention et remettre en état les terrains occupés, ceci devant être finalisé avant l'été.

Dans l'attente de la finalisation de ces travaux, le budget 2018-2020 du dragage est actualisé à 600 K€

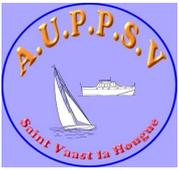
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## 2-Zone technique :

Un schéma théorique de l'aménagement de la zone technique est présenté par OL compte tenu de l'éventualité de la construction du Comptoir Culturel et Touristique

Cet aménagement sera assorti d'une réflexion globale, avec les plaisanciers, sur le stationnement (réaménagement des espaces). Cette zone aurait à terme 31 places « utilisables » pour les bateaux sur ber

L'entrée « camion » serait à l'extrémité Est du bâtiment de l'école de voile

Gilles AUGER (GA)

- compte faire réaménager avec la ville le stationnement des voiliers de l'école de voile près de la cale de mise à l'eau dans la zone de la cabane existante

GC

- fait remarquer qu'à ce jour il n'existe pas de devis précis pour le réaménagement de la zone technique lié à l'implantation du Comptoir Touristique et Culturel et que les 800 K€ annoncés ne sont pas forcément suffisants

Jean MORIN (JM)

- précise que les orientations budgétaires vont être décidées avant finalisation des devis. Cependant le Département a prévu de la marge et a l'habitude de ce type de chiffrage

OL

- précise que l'exploitant de la zone technique, Michel TRAISNEL, sera associé au projet vis à vis des gênes occasionnées et des choix principaux

GC

- fait remarquer qu'il y aura nuisances sonores du roulève vis à vis des bureaux proches

GA

- indique que ce sujet a été pris en compte par l'architecte avec une isolation phonique sur les zones concernées

Suite à notre demande, à part un dépôt de permis de construire prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, il n'y a pas de planning prévisionnel pour ces réaménagements et constructions

## 3-Seabin

GC

- a pu voir une Seabin (en prévision budgétaire) en fonctionnement à Ste Katherine Docks à Londres cet été. Cela fonctionne bien pour de petits déchets en surface mais nécessite un entretien régulier tous les jours. En WE, hors nettoyage le système ne fonctionne plus (en document joint le projet SEABIN de la Grande Motte)
- de plus les déchets flottants sont poussés sous le vent donc il faudrait en disposer plusieurs, selon les vents dominants du bassin
- aussi lorsque la SPL dit manquer de personnel disponible, la mise en place d'une Seabin génèrera un besoin de main d'œuvre supplémentaire

OL

- indique, que pour l'instant, le port compte « tester » une Seabin dans le coin Est du ponton D, zone habituelle d'accumulation des déchets
- cet équipement devrait également contribuer à recueillir la pellicule grasse (huile/gasoil) en surface

## Atterrissage 2019 et prévision budget 2020

Les prévisions d'atterrissage 2019 et le budget prévisionnel 2020 sont présentés

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## 1-Atterrissage

### FL

- la baisse de 12% des ventes de carburant pour la pêche est liée à une diminution des temps d'autorisation de pêche

### Florent DULOIR (FD)

- les frais de factures, pour contrat annuel, restent stables alors que celles ci sont de plus en plus dématérialisées. L'essentiel de ces coûts n'est pas lié aux contrats annuels mais aux compléments électriques et relances mensuelles

### OL

- l'augmentation des coûts de personnel est liée à la fin de la mise à disposition par le Département du Directeur de la SPL. L'augmentation des salaires est compensée par la diminution des frais de mise à disposition. Le salaire du directeur est réparti selon une clé de répartition entre les différents ports dont Barneville-Carteret en 2020.

### LP

- fait remarquer qu'on voit apparaître des frais de siège

## 2-Budget prévisionnel

20 ou 25 K€ par an sur 3 ans pour dévaser l'avant port (zone entre petites et grandes jetées)

25 K€ par an sur 3 ans pour entretenir les joints des petites jetées

### GC

- pour un prochain dragage, prévu d'ici 2029 pour un montant prévisible de 750 K€, il serait souhaitable d'en commencer le provisionnement au plus tôt

### OL

- l'impôt sur les sociétés est calculé selon la règle des entreprises privées (33 % du résultat par établissement)

## 3-Tarifs 2020

Augmentation de +0.83% selon indice Insee

### OL

- Mise en place d'une offre de fidélité pour les visiteurs petite durée et grande durée
- Mise en place de 2 nuitées gratuites, pour les résidents, entre ports de la SPL

## Divers

### TL

- explique qu'au titre de sa fonction de police portuaire, un suivi hebdomadaire de l'encombrement des quais Tourville et Vauban est réalisé avec, dans certains cas, l'obligation d'enlèvement du matériel pouvant entraîner des pénalités en cas de non respect de l'avis formulé

## Port de Tatihou :

Un point rapide est dressé pour le port de Tatihou

Séance levée vers 18 h30.

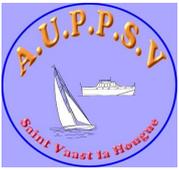
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





**Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast**

**A.U.P.P.S.V**

**Point particulier**

Suite au Conseil Portuaire

GC

- quels sont les chantiers en cours sur Tatihou ?

JM et Jean LEPETIT (JL)

- expliquent que la SPL « Tourisme » a été récemment créée et les travaux actuels portent sur la réhabilitation/reconversion des bâtiments existants. Actuellement les locaux à vocation scolaire sont en travaux

remarque GC

- suite à réponse de OL sur le montant des coûts de personnels, le poste de mise à disposition+personnel passe de 259 K€ en 2018 à 277 K€ en 2020 (+7% en 2 ans). Il était de 280 K€ en 2019

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

